Objet : Lettre d'appui au mémoire du Comité logement Ville-Marie dans le cadre de la consultation publique de l'OCPM sur le règlement pour une métropole mixte.

À qui de droit,

J'ai passé toute ma carrière au service d'organismes du Centre-Sud de Montréal depuis 1969 et réside dans ce quartier depuis 1973. Parallèlement à mes activités professionnelles, au travers des années, j'ai participé à la création d'une bonne quinzaine d'organisations et siégé sur plus de 25 conseils d'administration et tables de concertation.

Retraité « à temps partiel » depuis janvier dernier, j'agi toujours comme conseiller à Inter-Loge en plus de siéger sur le conseil d'administration de cinq OBNL des secteurs de l'habitation et de la défense de droits.

Je salue la volonté (tardive) de la Ville de Montréal d'adopter un règlement qui va rendre obligatoire l'inclusion de logements sociaux (ou le versement de contributions financières) dans tous les projets de développement immobilier de plus de 5 logements à Montréal.

À cet effet, je soutiens les recommandations contenues dans le mémoire du Comité logement Ville-Marie. Cependant, j'exhorte la Ville à adopter des objectifs plus ambitieux en matière de logements sociaux et familiaux et à adopter et appliquer ces mesures dans les plus brefs délais.

Signé : Louis Bériau